



## MANUFACTURE POUR L'EXTRUSION D'ALLIAGES À DOULAINCOURT-SAUCOURT (52)



### PJ n°8 et 10 : Incidences notables sur l'environnement et incidences Natura 2000

Dossier de régularisation d'enregistrement d'une installation classée

Bain de décapage à l'acide sulfurique, neutralisation à la soude (rubrique 2565)

**Siège social :**  
5 Ter rue de Verdun  
80710 QUEVAUVILLERS  
Tél : 03 22 90 33 98  
Fax : 03 22 90 33 99  
Courriel : eqs@wanadoo.fr  
Web : www.allianceverte.com



**Agence Centre-Nord :**  
42 bis rue de la Paix  
10000 TROYES  
Tél : 03 25 40 55 74  
Fax : 03 25 40 90 33  
Courriel : planeteverte.troyes@orange.fr  
Web : www.allianceverte.com



**Étude réalisée par :**



**PLANETE VERTE**

INGENIERIE ENVIRONNEMENTALE

---

42 bis rue de la Paix - Bâtiment 9 - 2<sup>ème</sup> étage  
10000 TROYES  
Tél : 03 22 90 33 90  
Courriel : [planeteverte.troyes@orange.fr](mailto:planeteverte.troyes@orange.fr)  
Web : [www.allianceverte.com](http://www.allianceverte.com)

**Dossier n° : 2210208 / CDY**

**Édité en Mai 2024**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>A - PRÉSENTATION DU DOSSIER .....</b>	<b>1</b>
<b>B - IDENTITÉ DU DEMANDEUR.....</b>	<b>2</b>
<b>C - LOCALISATION DU SITE .....</b>	<b>3</b>
C.1 - Situation géographique.....	3
C.2 - Emplacement des installations dans l'emprise de l'usine.....	5
<b>D - ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000.....</b>	<b>7</b>
D.1 - Contexte .....	7
D.2 - Inventaires spécifiques sur site.....	7
D.3 - Conclusion de l'évaluation des incidences Natura 2000 .....	8

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

<i><b>Figure 1</b> : Carte de localisation géographique.....</i>	<i><b>4</b></i>
<i><b>Figure 2</b> : Photographies de localisation de l'usine .....</i>	<i><b>5</b></i>
<i><b>Figure 3</b> : Localisation parcellaire.....</i>	<i><b>6</b></i>
<i><b>Figure 4</b> : Localisation du projet et des sites du réseau Natura 2000 .....</i>	<i><b>9</b></i>
<i><b>Figure 5</b> : Localisation du projet et habitats naturels du site Natura 2000.....</i>	<i><b>9</b></i>

# A - PRÉSENTATION DU DOSSIER

---

Ce dossier a pour objet de présenter une demande d'enregistrement d'une installation classée visée par la rubrique n°2565 «*Revêtement métallique ou traitement de surfaces quelconques par voie électrolytique ou chimique*» sur la commune de Doulaincourt-Saucourt dans le département de la Haute-Marne (52).

La demande d'enregistrement concerne une unité de décapage chimique comprenant :

- > Un bain de décapage à l'acide sulfurique 15 % présentant un volume de 3000 L ;
- > Un bain de rinçage (n°1) à l'eau froide neutralisé à la soude (pH neutre) présentant un volume de 3000 L ;
- > Un bain de rinçage eau froide (n°2) présentant un volume de 3700 L ;
- > Un bain de rinçage eau chaude 70 °C présentant un volume de 3700 L.

La puissance maximum de l'ensemble des machines fixes pouvant concourir simultanément au fonctionnement de l'installation étant de 873 kW (rubrique 2560 - DC).

Le site est également concerné par la déclaration de la rubrique 2561 «*Production industrielle par trempé, recuit ou revenu de métaux et alliages*».

Le présent dossier constitue la demande d'Enregistrement, au titre des Installations Classées, formulée conformément à la législation en vigueur (Code de l'environnement, Livre V – Titre I – Article L.512-7 et suivants relatifs aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement et les articles R.512-46-1 et suivants).

La **société MEA** est donc concernée par trois rubriques de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), une rubrique soumise à enregistrement et deux rubriques soumises à déclaration avec contrôle :

- > **2565** : *Revêtement métallique ou traitement (nettoyage, décapage, conversion dont phosphatation, polissage, attaque chimique, vibro-abrasion, etc.) de surfaces quelconques par voie électrolytique ou chimique* : **le volume utilisé est supérieur à 1500 L (E)** ;
- > **2560** : *Travail mécanique des métaux et alliages* : **La puissance installée est supérieure à 150 kW mais inférieure à 1000 kW (DC)** ;
- > **2561** : *Production industrielle par trempé, recuit ou revenu de métaux et alliages* : **l'activité est soumise à déclaration avec contrôle.**

## B - IDENTITÉ DU DEMANDEUR



DÉNOMINATION	Manufacture pour l'Extrusion d'Alliages (MEA)
FORME JURIDIQUE	Société par Actions Simplifiées à associé Unique (SASU)
SIÈGE SOCIAL	Zone Industrielle du Châtelet 52270 Doulaincourt-Saucourt
TÉLÉPHONE SITE	03 25 04 93 02
CAPITAL SOCIAL	150 000€
N° SIRET	329 845 887 000 28
CODE APE/NAF	Forge, estampage, matriçage, métallurgie des poudres (2550A)
SIGNATAIRE	Monsieur LANGLOIS Furcy (Directeur)
RÉFÉRANT DU DOSSIER	Monsieur GABET Philippe (Directeur technique et Production)
E-MAIL	<a href="mailto:f.langlois@mea-net.com">f.langlois@mea-net.com</a> <a href="mailto:p.gabet@mea-net.com">p.gabet@mea-net.com</a>
TÉLÉPHONE	03 25 94 56 01

# C - LOCALISATION DU SITE

---

## C.1 - SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le site se situe, sur la commune de Doulaincourt-Saucourt, dans le département de la Haute-Marne (52), en région Grand-Est.

Le site s'inscrit dans la zone industrielle du Châtelet au sud de la commune de Doulaincourt-Saucourt, en limite du bois des Châtelets.

Le site se trouve à environ 25 kilomètres au nord de l'agglomération de Chaumont et à 38 kilomètres au sud de l'agglomération de Saint-Dizier.

L'accès au site se fait par le Chemin Rural de la Tour du Châtelet depuis la RD253 (Route de Froncles) qui traverse la commune.

La carte présentée ci-contre permet de localiser le site (*cf. Figure 1, page 4*).

On retrouvera en pièce jointe de ce dossier :

- > Un plan du site sur une carte à l'échelle 1/25 000<sup>ème</sup> ;
- > Un plan des abords à l'échelle 1/2 000<sup>ème</sup> ;
- > Un plan d'ensemble à l'échelle 1/200<sup>ème</sup>.



Figure 1 : Carte de localisation géographique





## C.2 - EMBLACEMENT DES INSTALLATIONS DANS L'EMPRISE DE L'USINE

L'activité de l'usine est réalisée sur les parcelles suivantes :

SECTION	NUMÉRO DE PARCELLE	CONTENANCE CADASTRALE
ZI	138	2 360 m <sup>2</sup>
	139	10 520 m <sup>2</sup>
	140	6 520 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>21 490 m<sup>2</sup> soit 2,15 Ha</b>

La zone de décapage à l'acide sulfurique, objet de la présente demande d'enregistrement, est fixe, et positionnée comme indiqué sur le plan parcellaire présenté sur la figure suivante (cf. Figure 3).

Les équipements nécessaires au décapage sont implantés à une distance de 15m des limites de propriétés. Ils se situent également à une distance supérieure à 20m des constructions à usage d'habitation ou des établissements destinés à recevoir des personnes sensibles (cf. Figure 3).

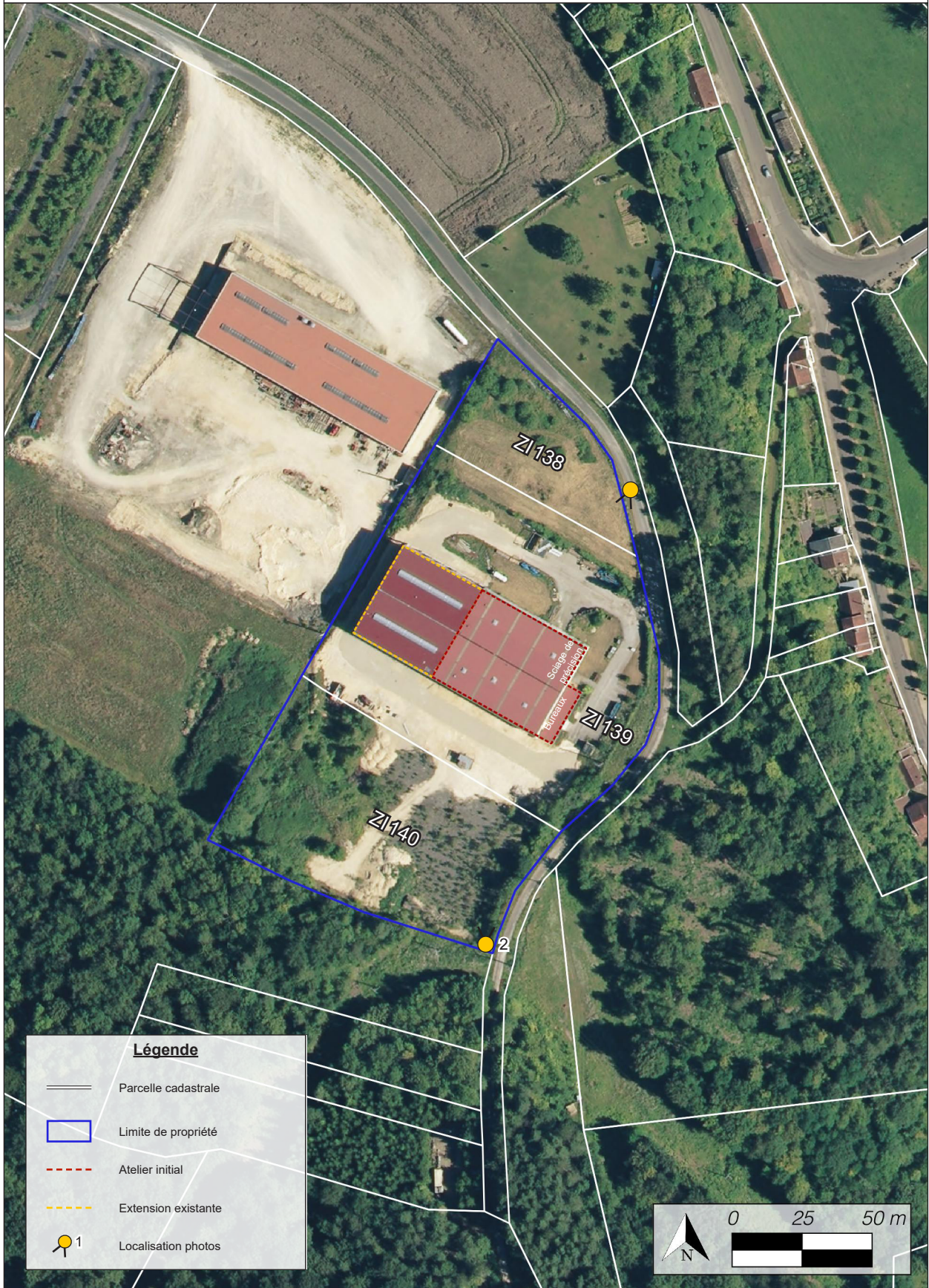
La figure en page suivante indique également la localisation des deux prises de vues ci-dessous (cf. Figure 2).

**Figure 2 : Photographies de localisation de l'usine**





Figure 3 : Localisation parcellaire



# D - ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

---

## D.1 - CONTEXTE

L'article R.414-19-I du Code de l'environnement fixe la liste nationale des documents de planification, programmes ou projets qui doivent faire l'objet d'une évaluation des incidences sur un ou plusieurs sites Natura 2000 en application du 1° du III de l'article L.414-4 est la suivante. Cet article vise :

*« 29° Les installations classées soumises à enregistrement en application de l'article L.512-7 du code de l'environnement, dès lors que ces installations sont localisées en site Natura 2000. ».*

Le site de MEA est localisé en limite de la forêt de Doulaincourt, laquelle est identifiée en site Natura 2000 de la directive « habitats » (ZSC FR2100317), dont le contour mord sur une partie du site du projet (*cf. Figure 4, page 9*).

D'après le document d'objectifs (DocOb) du site Natura 2000 précité\*, des habitats d'intérêt communautaire bordent le terrain de l'entreprise MEA, notamment des pelouses calcicoles, habitat considéré comme prioritaire à échelle européenne (*cf. Figure 5, page 9*).

## D.2 - INVENTAIRES SPÉCIFIQUES SUR SITE

Du fait de la proximité immédiate du site de MEA avec le site Natura 2000, Deux journées d'inventaires de terrain ont été réalisées, afin de dresser un état des lieux actualisé des différents habitats naturels aux abords du site de l'entreprise MEA. L'objectif principal était de s'assurer de la présence, ou non, de pelouses calcicoles.

Au cours des prospections, la flore de la strate herbacée a fait l'objet d'une attention particulière afin de déceler l'éventuelle présence de taxons remarquables et/ou protégés. Il s'agissait principalement de rechercher, parmi la végétation basse thermoxérophile, les taxons répertoriés dans le DocOb du site Natura 2000 et considérés comme caractéristiques des pelouses calcicoles, ainsi que le Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*), orchidée protégée à échelon national.



## D.3 - CONCLUSION DE L'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

L'expertise écologique est présentée en pièce annexe du présent dossier. Pour plus de précisions il convient de s'y reporter. N'est présentée ci-après que la conclusion de celle-ci.

Le site de l'entreprise MEA se trouve en limite nord de la Forêt de Doulaincourt, intégrée depuis 1999 au réseau européen Natura 2000, en vertu de la directive « *habitats, faune, flore* » et en qualité de zone spéciale de conservation (ZSC FR2100317).

D'après les données officielles de ladite ZSC, issues de son document d'objectifs, des pelouses calcicoles d'intérêt communautaire étaient répertoriées en périphérie du terrain de l'entreprise MEA. De plus, certains taxons floristiques remarquables et/ou protégés étaient recensés au niveau de ces habitats (Sabot de Vénus notamment).

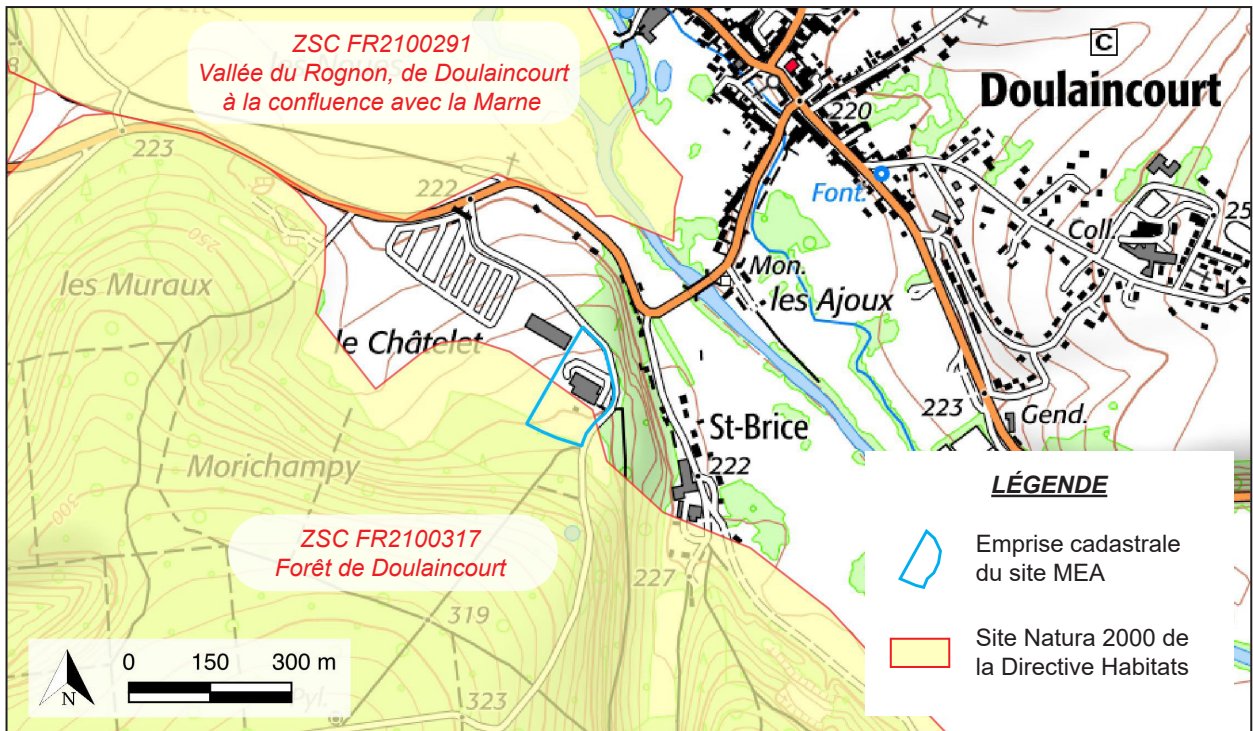
Les investigations de terrain réalisés au cours des mois de mai et juin 2022 ont finalement permis de dresser les constats suivants :

- > La dynamique naturelle de la végétation a mené à une évolution des pelouses vers une fermeture du milieu, au profit d'habitats forestiers (hêtraies). Les pelouses calcicoles historiquement localisées en périphérie du site n'existent plus.
- > Aucun des espaces enherbés du site de l'entreprise MEA et de ses abords directs ne répond aux critères distinctifs des pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (habitat d'intérêt communautaire code 6210).
- > Aucune plante protégée ou d'intérêt communautaire n'a été inventoriée au sein de l'emprise cadastrale du site de l'entreprise MEA.
- > La Forêt de Doulaincourt abrite toujours des populations de Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*), plante menacée, protégée et considérée comme d'intérêt communautaire (annexe II et IV de la directive « *Habitats* »).
- > La station de Sabot de Vénus la plus proche du projet compte 16 pieds et se trouve en sous-bois, à environ 450m au sud du site de l'entreprise MEA.
- > Trois autres taxons protégés en Champagne-Ardenne ont été observés, au niveau des lisières ou en sous-bois des hêtraies de la Forêt de Doulaincourt (site Natura 2000) : la Céphalanthère à feuilles étroites (*Cephalanthera longifolia*), la Céphalanthère rouge (*Cephalanthera rubra*) et l'Orobanche de la germandrée (*Orobanche teucrii*). Notons qu'il ne s'agit pas de taxons d'intérêt communautaire inscrits à l'annexe de la directive « *Habitats* ».
- > Quelques taxons relativement rares en Champagne-Ardenne ont été recensés au sein de la strate herbacée des espaces enherbés du site de l'entreprise MEA.

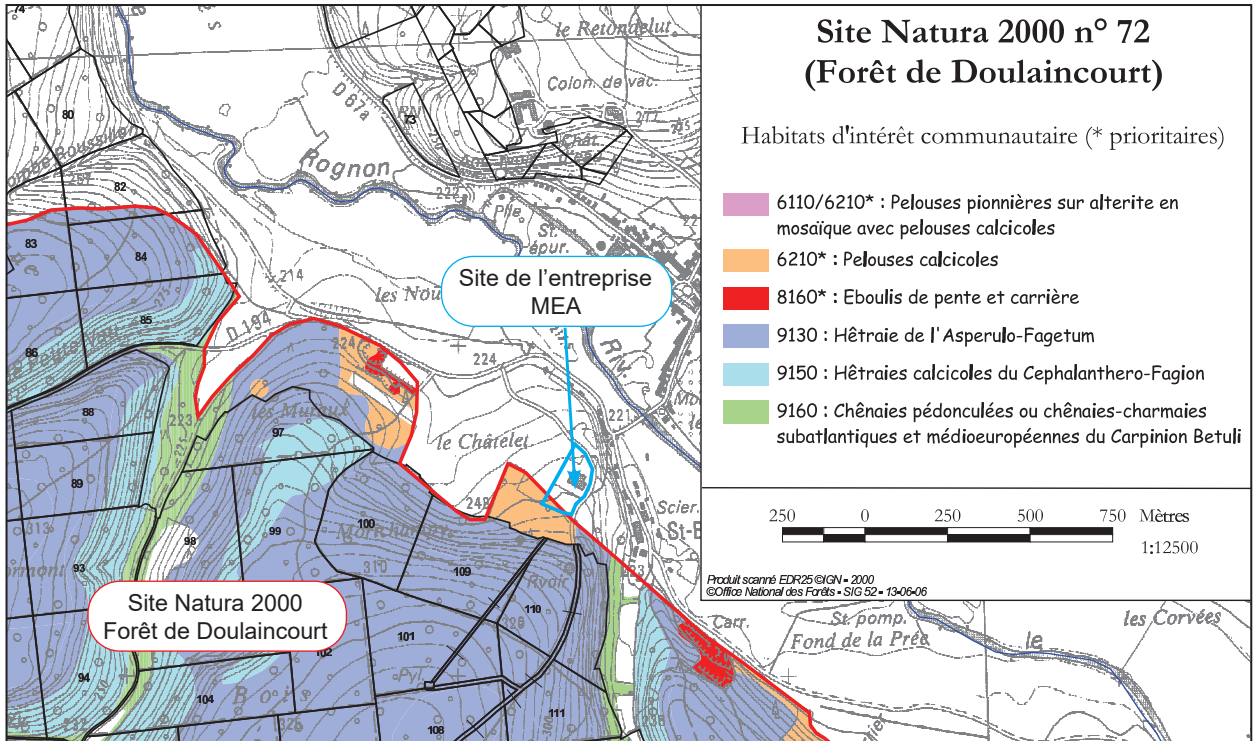
Le site de MEA concerne une parcelle à usage industrielle, elle-même entourée de parcelles agricoles et boisés. Les inventaires réalisés sur le site et ses abords ont permis de démontrer l'absence d'enjeux répertoriés dans le DocOb de la Natura 2000 (pelouses calcicoles notamment).

**Bien que localisée en marge d'un site Natura 2000, l'entreprise MEA n'engendre aucune incidence significative sur les habitats et les espèces de ce site.**





**Figure 4 : Localisation du projet et des sites du réseau Natura 2000**



**Figure 5 : Localisation du projet et habitats naturels du site Natura 2000**